

Agir sur le devoir de diligence des entreprises dans les chaînes d'approvisionnement

Règlement intérieur de la loi sur la chaîne d'approvisionnement

Règles de procédure pour le traitement d'un signalement au sens de la loi sur le devoir de diligence de la chaîne d'approvisionnement (ci-après dénommée LkSG)

Introduction

Transgourmet Allemagne et ses filiales s'engagent pour le respect des droits de l'homme et la protection de l'environnement. L'objectif déclaré de la direction de l'entreprise est de respecter, de protéger et de promouvoir les droits de l'homme et l'environnement tout au long de la chaîne de valeur.

Les violations des droits de l'homme et des réglementations environnementales nationales et internationales ne seront pas tolérées. Transgourmet Deutschland prend des mesures appropriées et efficaces pour identifier et vérifier les risques en matière de droits de l'homme et d'environnement dans son propre secteur d'activité et tout au long de la chaîne d'approvisionnement et pour prévenir la réalisation des risques.

Les obligations de diligence raisonnable en matière de droits de l'homme et d'environnement comprennent la mise en place d'un mécanisme de plainte efficace grâce auquel les lanceurs d'alerte peuvent signaler les violations, les risques et d'autres problèmes. Le présent règlement intérieur explique le processus de soumission et de traitement des rapports entrants. Il indique comment la procédure de plainte peut être engagée, qui est responsable de la procédure de plainte, à quoi ressemble la procédure concrète à partir de la réception d'une plainte et quelles mesures sont prises pour protéger les lanceurs d'alerte. L'objectif de la procédure de plainte est de permettre aux lanceurs d'alerte de les contacter facilement et en toute sécurité, afin que les risques et les violations des droits de l'homme et de l'environnement dans la chaîne d'approvisionnement puissent être identifiés à un stade précoce et que les violations qui se sont produites puissent être minimisées et éliminées.

Type d'avis

Ils peuvent fournir des informations sur les risques liés aux droits de l'homme et à l'environnement ainsi que sur les violations des obligations liées aux droits de l'homme ou à l'environnement (cf. § 2 al. 2 à 4 LkSG) qui affectent le domaine d'activité de Transgourmet Deutschland ainsi que les fournisseurs directs et indirects.

Qui peut donner des indices ?

Les employés directement concernés de Transgourmet Allemagne et les personnes externes directement concernées peuvent soumettre des informations. Toutefois, les personnes qui ne sont pas directement concernées peuvent également fournir des informations sur les risques et les éventuels manquements à l'obligation de diligence. Cela peut également être fait au nom des personnes directement concernées.

À qui les signalements peuvent-ils être adressés ?

Les rapports peuvent être envoyés par voie électronique et par écrit à la Direction de la gestion des plaintes comme suit :

- compliance@transgourmet.de
- www.whistle-blow.org/transgourmet

ou

- Transgourmet Deutschland GmbH & Co. OHG
Département du développement durable
Albert-Einstein-Straße 15
D - 64560 Riedstadt Téléphone : 06158
180-1000

Nous ne vous facturons aucun frais pour la soumission de votre rapport et son traitement par nos soins.

Informations requises par le lanceur d'alerte

Afin de pouvoir assurer le suivi de votre signalement, nous avons besoin d'informations aussi détaillées que possible sur les faits qui font l'objet de votre signalement.

Il s'agit notamment des informations suivantes :

- Vos coordonnées complètes (adresse, téléphone, adresse e-mail le cas échéant)
- Nom et adresse de l'entreprise (affiliée) ou du fournisseur concerné
- Description détaillée des faits de l'affaire et de l'objet de votre plainte
- Dossiers et documents (s'il y a lieu)
- Mention du risque pour les droits de l'homme ou l'environnement auquel votre rapport se rapporte (cf. § 2 al. 2 – 4 LkSG)
- Si vous communiquez avec nous au nom et pour le compte d'une autre personne, veuillez nous fournir un représentant autorisé de cette personne

Anonymat et confidentialité

En principe, les informations peuvent être transmises de manière anonyme. Si un signalement est soumis de manière anonyme, aucune donnée ne sera collectée qui permettrait de tirer des conclusions sur l'identité du lanceur d'alerte. Si le lanceur d'alerte fournit des informations permettant de tirer des conclusions sur son identité lors de la soumission d'un signalement anonyme, les informations seront traitées de manière confidentielle.

En outre, la confidentialité des données personnelles et des autres informations permettant de tirer des conclusions sur l'identité du lanceur d'alerte est garantie lors de la soumission d'un signalement. Seuls le gestionnaire de cas et la personne responsable de l'attribution de l'information peuvent consulter un rapport.

Traitement des indices

La réclamation est traitée par une fonction de gestion des plaintes mise en place spécifiquement à cet effet par le service d'audit interne. Cette fonction est chargée d'agir de manière impartiale et d'agir sans être liée par des instructions. De plus, les employés chargés de cette fonction sont tenus de respecter la confidentialité.

Au besoin, la Gestion des plaintes fera appel à d'autres services qui sont nécessaires pour répondre à votre signalement. Dans ce cas, votre signalement sera transmis de manière anonyme. Si les faits de l'affaire sont tels qu'il ne semble pas possible de traiter un signalement anonyme en dehors du bureau des plaintes susmentionné, nous vous contacterons séparément afin de trouver une solution acceptable.

Protection du lanceur d'alerte

Selon le LkSG, la procédure de plainte doit garantir une protection efficace du lanceur d'alerte contre la discrimination ou la sanction sur la base d'une dénonciation. En fonction de la nature des faits que vous avez soulevés, Transgourmet Allemagne prend des mesures sur mesure pour se protéger contre la discrimination ou la sanction. Le lanceur d'alerte est protégé contre les représailles.